

## Décision relative à une demande de nouveaux emballages d'un produit phytopharmaceutique

---

*Vu les dispositions du règlement (CE) n° 1107/2009 du 21 octobre 2009 et de ses textes d'application,*

*Vu le code rural et de la pêche maritime, notamment le chapitre III du titre V du livre II des parties législative et réglementaire,*

*Vu la demande d'autorisation de nouveaux emballages pour le produit phytopharmaceutique **FOLPEC  
ADVANCE 80WG***

*de la société*                      *ASCENZA France*

*enregistrée sous le*        *n° 2023-0687*

*Vu les conclusions de l'évaluation de l'Anses du 30 juin 2023,*

La mise sur le marché du produit référencé ci-après **est autorisée** dans les nouveaux emballages décrits en annexe.

La présente décision s'applique sans préjudice des autres dispositions applicables.

<b>Informations générales sur le produit</b>	
<b>Noms du produit</b>	FOLPEC ADVANCE 80WG FOLIANE
<b>Type de produit</b>	Produit de référence
<b>Titulaire</b>	ASCENZA France Immeuble l'Odyssee Bâtiment A 3 <sup>ème</sup> étage 2/12 Chemin des Femmes 91300 MASSY France
<b>Formulation</b>	Granulé dispersable (WG)
Contenant	800 g/kg - folpel
<b>Numéro d'intrant</b>	2070152
<b>Numéro d'AMM</b>	2100021
<b>Fonction</b>	Fongicide
<b>Gamme d'usage</b>	Professionnel

L'échéance de validité de la présente décision correspond à celle de l'autorisation du produit.

La présente décision peut être retirée ou modifiée si des éléments le justifient.

A Maisons-Alfort, le 16/08/2023

DocuSigned by:

*Charlotte Grastilleur*

AE281A955A42454...

Directrice générale déléguée  
en charge du pôle produits réglementés  
Agence nationale de sécurité sanitaire de  
l'alimentation, de l'environnement et du travail (ANSES)

## ANNEXE : Nouveaux emballages du produit

---

<b>Vente et distribution</b>	
Le titulaire de l'autorisation peut mettre sur le marché le produit dans les nouveaux emballages :	
<b>Emballage</b>	<b>Contenance</b>
Sacs en polyéthylène téréphtalate / polyéthylène téréphtalate métallisé / polyéthylène basse densité	5 kg ; 10 kg ; 12 kg ; 15 kg
Sacs en polyéthylène téréphtalate / polyéthylène basse densité / polyamide	5 kg ; 10 kg ; 12 kg ; 15 kg